

UN HANGAR AGRICOLE DÉTRUIT PAR LE FEU A SAINTE-MARIEKERQUE

Le sinistre, qui serait dû à la malveillance, a fait 450.000 francs de dégâts

Hier soir, un incendie s'est déclaré dans la ferme occupée par les frères Volturiez, agriculteurs de Sainte-Mariekerque, au lieu dit La Blastede 2.

Voici les renseignements que nous avons pu obtenir sur ce sinistre, qui semble dû à la malveillance. C'est en effet le troisième qui subissent les propriétaires de la ferme située le long de l'axe.

Les ouvriers de La Blastede 2 ont travaillé pendant 18 h. de flammes sortant d'un grand hangar situé à proximité de l'habitation de M. Jean Volturiez. De suite, ils prévirent les pompiers d'une succursale voisine. Ceux-ci, sous les ordres du contremaître Omer Denis, tâchèrent, avec leurs faibles moyens, d'enrayer la marche du sinistre, en attendant l'arrivée des pompiers de Calais, venus téléphoniquement. Ces derniers arrivèrent sur les lieux de l'incendie vers 19 h. et, sous les ordres du capitaine Vigne, commencèrent leurs travaux d'extinction et surtout de protection des dépendances de la ferme, située à faible distance.

Le bâtiment incendié, une construction mécanique, qui a brûlé toute la nuit, mesurant environ 20 mètres de long et contenant approximativement 3.200 quintaux de blé, plusieurs tonnes de paille pressée, des instruments agricoles, chariot, etc.

Les dégâts sont de l'ordre de 450.000 francs, couverts par une assurance.

Sur les lieux du sinistre, nous avons remarqué la présence de M. Legenne, directeur de la succursale de La Blastede 2, le marchand de légumes Sobry et le gendarme Hermy, de la brigade d'Audruicq, arrivés pour commencer l'enquête.

On espère que l'auteur de ces méfaits répétés sera bientôt arrêté.

Les accidents de la route

Une violente collision entre l'auto d'un Lillois et une voiture hippomobile, à Wizernes

TROIS BLESSES

Samedi dans la soirée, sur la route Nationale n° 28, Mme Marie Faucon, cultivatrice à Cléty, revenant du marché de Saint-Omer, accompagnée de son petit-fils. La nuit était tombée et la brume rendait l'obscurité complète.

Tout à coup, au lieu dit « Le fond d'Alouettes », à Wizernes, survint une auto qui alla se jeter sur la voiture hippomobile que conduisait Mme Faucon. Le choc fut d'une violence inouïe, les brancards furent brisés et les deux occupants projetés sur la chaussée.

Continuant sa course, l'automobile franchit l'acrotère de gauche, brisa un jeune arbre, sauta le fossé et s'immobilisa dans un champ labouré.

L'automobiliste, M. Delabrière, représentant de la Société Standard des Pétroles, demeurant à Lille, réussit à se dégager, la figure ensanglantée. Recueilli par une auto de passage, il fut conduit dans un clinique de Saint-Omer, où il recut les premiers soins.

Quelques heures plus tard, on put le diriger sur son domicile, à Lille.

Mme Faucon et son petit-fils transportés chez M. Hornant, garagiste à Wizernes, y furent soignés par un docteur. Après avoir été interrogés par les gendarmes, ils furent reconduits à Cléty.

Les dégâts matériels sont importants : la voiture hippomobile est gravement blessée, quant à l'auto elle est dans un état lamentable.

Un militaire tué dans une collision entre un camion et une moto à Gouzeaucourt

Jeudi, au début de l'après-midi, à Revelon, dépendant de la commune d'Henricourt (Somme), un jeune militaire en permission de Nouvel An, qui se rendait en motocyclette dans un pays voisin, M. Maurice Collet, incorporé depuis le 1er septembre dernier dans un régiment d'infanterie de l'Est, a tamponné un camion-benne qui venait en sens inverse ; le choc fut brutal et entraîna la victime à la tête, fut tué sur le coup ; c'était sa première permission !

La gendarmerie de Rosel ainsi que le parquet de Péronne, ont été avisés immédiatement sur place pour faire l'enquête et déterminer les responsabilités.

M. Jousse, maire d'Henricourt, est venu à Gouzeaucourt informer M. Flévet, maire, de cet accident et ensemble ils sont allés en faire part, avec tous les renseignements désirables, à Mme Veu Collet, née Gaillet, mère du défunt, qui habite le coran du Paradis. Le corps du militaire a été ramené à son domicile le même jour, vers 16 h. 30 ; l'inhumation aura lieu ce lundi matin.

Un piéton renversé et grièvement blessé par une auto à Cuernes-les-Courtrai

Le jour du Nouvel An, vers 22 heures, un accident s'est produit le long de la grande route de Bruges, au-dessus du Pont Blanc.

Un piéton, M. Henri Stockman, 40 ans, demeurant chaussée de Bruges, à Cuernes, a été tamponné au moment où deux automobiles qui se croisaient avaient éteint leurs phares. La victime fut renversée sans connaissance, le bras droit fracturé, de fortes blessures à la tête et des contusions internes. Elle a été transportée à l'hôpital. Son état est très inquiétant. Sa femme a été la victime n'avait pas encore repris connaissance.

Suites mortelles d'un accident d'automobile à Valenciennes

Nous avons relaté, hier, le grave accident survenu, avenue de Saint-Amand, à Anzin, M. André Opy, âgé de 23 ans, boulanger à La Sentinelle, qui conduisait sa voiture automobile, fut tamponné par une automobile conduite par M. Julien Himpe, négociant à Roubaix. Blessé grièvement à la tête, M. Opy fut transporté à l'hôtel-Dieu, où il succomba, à 22 h. 30, des suites d'une fracture du crâne.

M. Julien Himpe, auteur de l'accident, a été maintenu à la disposition de la justice.

LE MAGAZINE LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE LE RÉVEIL DE L'INDUSTRIE PARAIT TOUS LES MERCREDIS 0 fr. 40

RENOUVELLEMENT DES CARTES AUX ÉTRANGERS

Il est rappelé aux détenteurs de cartes d'identité périmées ou de récépissés délivrés avant le 1er avril 1935, qu'ils doivent en faire le renouvellement entre le 5 janvier et le 31 mars.

A cet effet, ils devront se présenter à la mairie (service des étrangers) dans l'ordre qui sera indiqué dans les journaux locaux, munis des pièces ci-après : carte ou récépissé périmés, quatre photographies récentes, de face, sans coiffure ; livret de famille, passeport, extrait d'immatriculation.

En outre, les travailleurs dont la carte a reçu une validité de deux ans en une seule fois et qui exercent toujours la même profession que celle indiquée sur la carte, présenteront un seul certificat de travail indiquant : Noms, prénoms et adresse du patron ; nom, prénoms, date de naissance, nationalité et adresse de l'ouvrier ; profession exacte et salaire payé (salaire normal de la profession).

Ceux qui ont obtenu une validité de deux ans en plusieurs fois, et ceux qui ont changé de profession, doivent se présenter préalablement à l'Office Public de Placement du lieu de leur travail, munis de deux certificats de travail légalisés par le maire, et mentionnant les indications ci-dessus.

Les étrangers mariés devront présenter la carte d'identité de leur conjoint. Ceux dont la femme est française devront en apporter la preuve.

LES MÉLOMANS ROUBAISIEUX ONT RENOUVÉ LEUR COMMISSION

Au cours de leur réunion générale les « Mélomans Roubaisiens » ont désigné leur commission pour l'année 1937 : président d'honneur, M. Robert Motte ; président actif, M. Deffrennes Fernand ; président honoraire, M. Delgrange Elie ; vice-présidents, MM. Landre Marcel, Lanneau Albert ; trésorier, M. Cugnet Jean ; trésorier adjoint, M. Leclercq Léon ; secrétaire, M. Derogaucourt Emile ; secrétaire adjoint, M. Pirlet Raymond ; commissaires, MM. Vincent Millan, Caulliez Henri, Vandecastelle E., D'Host Hector ; chef, M. Bauwens Georges ; sous-chef, M. Jacob Albert ; porte-drapeau, M. Marceau Lefèvre ; archiviste, M. Delphin Lesag.

ARRÊTATION D'UN EXPULSÉ

À la suite d'une condamnation prononcée à son encontre en 1927, un sujet belge Frédéric Deschryver, 52 ans, manœuvre, domicilié actuellement 88, rue Haute, à Bruxelles, fit l'objet d'un arrêté d'expulsion. Malgré cette interdiction il revint, bien souvent, sur le territoire français, ce qui lui valut d'autres condamnations.

Malgré le dernier avertissement datant du 1934, il voulut revenir à Roubaix ces jours derniers et il signala sa présence dans le secteur de la rue de Tourcoing, en menaçant une de ses anciennes connaissances, repoussant ses avances. Malgré les recherches effectuées dans ce quartier, il demeurait introuvable et on supposait qu'il avait repassé la frontière par un chemin de nuit, samedi à dimanche, il se livra, à nouveau, à diverses extravagances dans la rue de Tourcoing et, devant son attitude agressive, ses victimes éventuelles vinrent immédiatement le poste central de police. Quelques instants plus tard, les agents venaient le calmer.

Il sera déferé au Parquet de Lille aujourd'hui.

UBINES GORDA, rue Ampère. Couvertures, Draps, Linge de table, Mouchoirs, etc. Prix de fabrique. Occas. solide. 3550

VOL DE PIGEONS

Des pigeons, quoique n'étant pas voyageurs, ont quitté leur colombier pour aller à Cléty, certains ont été tués, d'autres dans une cootie... La victime de ce vol, M. Marcel Messiaen, 45 ans, ouvrier teinturier, demeurant rue Raphaël, appartenant à un dépôt de pigeons, plainte contre inconnu et M. Morlet, commissaire de permanence, a ouvert une enquête.

Il a été établi qu'un renard à deux pattes s'est introduit, durant la nuit de samedi à dimanche, dans une volière érigée boulevard de Fourmies et appartenant à M. Messiaen. L'escalier fit un saut et certains pigeons furent tués. Les premiers éléments recueillis permettent de certifier que le coupable, qui avait fracturé le cadenas et la chaîne de fermeture, revêtu d'une combinaison de nuit, se précipita sur les lieux en toute quiétude et en prenant le maximum de précautions puisqu'aucune trace n'a été relevée.

Le commissaire de permanence est chargé de poursuivre les recherches.

UN OUVRIER TOUNROING, rue Charles Van Wynsberger, 52 ans, domicilié 22, rue Beumarchais, s'étant livré à de trop copieuses libations, a été arrêté par la police à 21 h. tandis qu'il commettait quelques extravagances boulevard de Belfort. Des agents le conduisirent au violon municipal. Il en ressortit gratifié d'un procès-verbal.

DEMONSTRATIONS CULINAIRES

Nous sommes heureux de pouvoir confirmer à nos lectrices la date du 5 Janvier pour la reprise des démonstrations de cuisine exécutées sous la direction de la Compagnie continentale du Gaz.

Le nombre des places étant limité, il y a intérêt à s'en procurer à l'avance auprès des magasins de la S.A.G.E. ou sur les lieux des démonstrations.

UN POIVROT RECALCITRANT

Julius Dewaele, 53 ans, ouvrier peigneur, a été renversé par une auto qui, piécement décalé, causait du scandale place de la Liberté, vers 2 h. 30 du matin. La police dut intervenir pour faire cesser ce tapage et les agents furent assez gracieusement reçus. L'ivrogne fut amené au poste de police puis mis au dépôt de sûreté.

Puis furieux encore en se voyant sous les verrous, et ne sachant que s'en prendre, il s'acharna sur le matériel de la cellule qui lui réduisit en morceaux et, ensuite, il déchira sa paillasse. Il se cassa le nez et se blessa à la tête. Les agents intervinrent et le firent changer de dépôt. Il se livra à de nouvelles extravagances et cette attitude nécessita la rédaction d'un procès-verbal qui sera transmis au parquet. L'acte qui se fera même temps que l'indésirable poivrot.

MORT D'UNE RELIGIEUSE DE L'HÔPITAL DE LA FRATERNITÉ

Nous apprenons la mort survenue dimanche à l'hôpital de la Fraternité, de dame Pauline-Marie Lefebvre, religieuse des Filles de l'Évangile sous le nom de sœur Linoë.

Née à Linselles, le 1er octobre 1863, sœur Sainte-Léonce était au service des établissements hospitaliers de Roubaix depuis juillet 1886, soit depuis plus de 50 ans. Elle fut pendant longtemps affectée au service d'observation de l'hôpital de la Fraternité et au service des contagieux et des maladies pulmonaires.

Troublée de la maladie de l'asthme, elle fut transférée au service de médecine publique elle consacra sa vie aux malades tout d'abord à l'ancien hôpital, rue de Blanchemaison et depuis 1907 à l'hôpital de la Fraternité.

Très connue dans notre ville, son souvenir demeurera longtemps vivace chez les Roubaisiens qui l'ont appréciée dans son service.

Ses funérailles auront lieu mercredi

WASQUEHAL AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu une réunion ordinaire à la Mairie mercredi dernier, sous la présidence de M. Henri Deltaille, maire.

Le procès-verbal de la dernière réunion a été adopté, puis l'ordre du jour a été examiné les questions figurant à l'ordre du jour :

Budget communal 1937. — Le budget primitif communal pour 1937 portant en recettes et en dépenses la somme de 3.816.199 fr. 31 est adopté à l'unanimité.

Budget du Bureau de Bienfaisance. — Ce budget pour l'année 1937 se balance en recettes et en dépenses par la somme de 138.133 fr. 50, est également adopté.

REVISION DU CONTRAT DE LAZARUS

Le contrat passé avec la Compagnie Lazarus, de Roubaix, étant au point de vue de son exécution, une période de quarante ans, le Conseil municipal a décidé de reporter sa décision à une date ultérieure et de demander des renseignements complémentaires à la Société concernée.

CONVERSION DES PRETS COMMUNAUX

L'Assemblée a demandé que les emprunts communaux traités à un taux d'intérêt supérieur à 5,35 % soient ramenés à 5 % suivant la convention passée entre l'Etat et le Crédit Foncier.

LOTISSEMENT DE TERRAIN

Le Conseil donne un avis défavorable à la demande de lotissement de terrain situé rue Lamarque, appartenant à Mlle Bonnet, cette dernière ayant négligé de se conformer aux conditions prescrites par la loi du 19 juillet 1924.

MODIFICATION DU TRACÉ DU CANAL DE ROUBAIX

Le Conseil donne son approbation au projet de création d'un nouveau canal en ligne directe entre le canal de la Marne et le canal de la Lys, par le pont de la Lys, sur un tracé de 4 km, 300 en moins par les péniches venant de la Lys.

PROPRIÉTÉS BÂTIES ET NON BÂTIES

En raison des dépenses accumulées, le Conseil décide de voter une taxe spéciale portant sur 3 centimes au kilo de valeur en plus.

ORIGINE D'UNE TAXE D'ABATAGE

Comme dans les communes voisines, le Conseil décide la création d'une taxe d'abatage portant sur 3 centimes au kilo de viande en plus.

LES MÉLOMANS ROUBAISIEUX ONT RENOUVÉ LEUR COMMISSION

Des demandes de subventions formulées par les sections d'A. C. du Capreau et de A. C. République, sont renvoyées à l'Assemblée pour être étudiées.

LA JOURNÉE A TOURCOING

Hôtel de Ville : De 9 h. à midi. Bains : De 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h. Consulat de Belgique : De 18 à 19 h. Sociétés : Voir rubrique spectacles. Caisse d'épargne : De 9 h. 30 à 11 h. 30.

IMPORTANTE MODIFICATION DU FONDS DE CHÔMAGE

ELLE A ÉTÉ DÉCIDIÉE LORS DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le décret du 28 décembre 1936 qui révisait la réglementation des fonds municipaux de chômage laisssait toute latitude aux villes pour tenir compte non des ressources que pouvait avoir le ménage du chômeur, en dehors du salaire de son chef et, dans l'affirmative, du revenu du ménage, mais des ressources de son ménage.

EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

UN PROJET INTÉRESSANT SEPT RUES A ÉTÉ RETENU

Les programmes d'extension de l'éclairage électrique, réalisés ces dernières années, donnent entière satisfaction dans les larges artères telles que le boulevard Gambetta, les avenues Gustave Dron, de la Marne et de Marchal Joffre, les rues Carnot, de l'Hôtel de Ville ainsi que dans divers carrefours.

LE BUDGET PRIMITIF DU BUREAU DE BIENFAISANCE POUR 1937

Au cours de sa réunion du 26 mai 1936, la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a décidé de rattacher les opérations du Bureau d'assistance médicale gratuite à la comptabilité du Bureau de Bienfaisance afin d'obtenir une meilleure coordination des services. Ces deux établissements se présentent donc pour l'année 1937 un projet de budget commun.

LE BUDGET COMMUNAL 1937

Le budget primitif communal pour 1937 portant en recettes et en dépenses la somme de 3.816.199 fr. 31 est adopté à l'unanimité.

LES OPERATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Au cours de l'année 1936, les opérations de la succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix ont donné, pour Leers, les résultats suivants. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année 1935 :

534 versements (829) dont 10 nouveaux (49) ont été effectués pour une somme de 200.142 fr. (339.563 fr.) ; il y a eu 76 remboursements (87) pour une somme de 76.290 fr. (215.744,80), soit un excédent en faveur des versements de 123.852 fr. 45 (123.818,20).

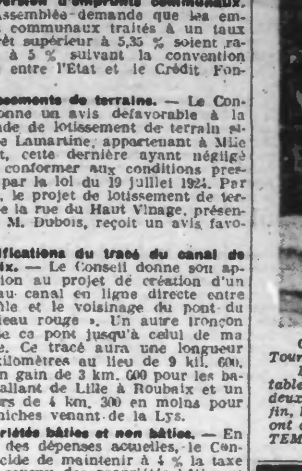
Le solde au 31 décembre 1936 s'élevait ainsi à 4.422.447 fr. 36 (un an de plus, 4.422.447 fr. 36) ; il y a eu 1.238.998 fr. de versements.

La succursale est ouverte depuis le 3 janvier.

Réunion de la Fraternité des A. C. — La réunion générale de la Fraternité des A. C. qui devait se tenir dimanche 27 décembre, a été reportée au dimanche 1er janvier au café de Mme veuve Prévoit, 1, rue de Roubaix.

Cette réunion étant importante, tous les adhérents sont invités à y prendre part.

NOUVEL AN JOYEUX AU FRESNOY A TOURCOING



Chaque année, la Police de Tourcoing et la Ligue scolaire organisent, au dancing du Fresnoy, boulevard Desost, à Tourcoing, une magnifique fête de fin d'année.

La première réunit 4.500 personnes, celle de 1936, plus de 11.000 ; celle de 1937 près de 13.000. Ce fut un véritable triomphe. Les amateurs de sport s'intéressèrent aux matches de basket-ball. Les danseurs eurent à leur disposition deux pistes et deux orchestres. Les amis de l'écran, une séance remarquable de cinéma, avec un programme inédit. Enfin, les artistes se repaèrent des ballets exécutés par les jeunes danseuses de la Fraternité de Fresnoy. Le soir, à 11 heures, les artistes se repaèrent des ballets exécutés par les jeunes danseuses de la Fraternité de Fresnoy. Le soir, à 11 heures, les artistes se repaèrent des ballets exécutés par les jeunes danseuses de la Fraternité de Fresnoy.

LYS-LEZ-LANNOY LA RETRAITE DE M. VERBÈKE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE COMMUNALE

M. Verbèke, directeur de l'école communale de Lys-lez-Lannoy, secrétaire général de l'Amicale Ferdinand Buisson, vient d'être admis à la retraite et a cessé ses fonctions le 1er janvier.

LES MÉLOMANS ROUBAISIEUX ONT RENOUVÉ LEUR COMMISSION

Des demandes de subventions formulées par les sections d'A. C. du Capreau et de A. C. République, sont renvoyées à l'Assemblée pour être étudiées.

LA JOURNÉE A TOURCOING

Hôtel de Ville : De 9 h. à midi. Bains : De 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h. Consulat de Belgique : De 18 à 19 h. Sociétés : Voir rubrique spectacles. Caisse d'épargne : De 9 h. 30 à 11 h. 30.

IMPORTANTE MODIFICATION DU FONDS DE CHÔMAGE

ELLE A ÉTÉ DÉCIDIÉE LORS DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le décret du 28 décembre 1936 qui révisait la réglementation des fonds municipaux de chômage laisssait toute latitude aux villes pour tenir compte non des ressources que pouvait avoir le ménage du chômeur, en dehors du salaire de son chef et, dans l'affirmative, du revenu du ménage, mais des ressources de son ménage.

EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

UN PROJET INTÉRESSANT SEPT RUES A ÉTÉ RETENU

Les programmes d'extension de l'éclairage électrique, réalisés ces dernières années, donnent entière satisfaction dans les larges artères telles que le boulevard Gambetta, les avenues Gustave Dron, de la Marne et de Marchal Joffre, les rues Carnot, de l'Hôtel de Ville ainsi que dans divers carrefours.

LE BUDGET PRIMITIF DU BUREAU DE BIENFAISANCE POUR 1937

Au cours de sa réunion du 26 mai 1936, la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance a décidé de rattacher les opérations du Bureau d'assistance médicale gratuite à la comptabilité du Bureau de Bienfaisance afin d'obtenir une meilleure coordination des services. Ces deux établissements se présentent donc pour l'année 1937 un projet de budget commun.

LES OPERATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Au cours de l'année 1936, les opérations de la succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix ont donné, pour Leers, les résultats suivants. Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année 1935 :

534 versements (829) dont 10 nouveaux (49) ont été effectués pour une somme de 200.142 fr. (339.563 fr.) ; il y a eu 76 remboursements (87) pour une somme de 76.290 fr. (215.744,80), soit un excédent en faveur des versements de 123.852 fr. 45 (123.818,20).

Le solde au 31 décembre 1936 s'élevait ainsi à 4.422.447 fr. 36 (un an de plus, 4.422.447 fr. 36) ; il y a eu 1.238.998 fr. de versements.

La succursale est ouverte depuis le 3 janvier.

Réunion de la Fraternité des A. C. — La réunion générale de la Fraternité des A. C. qui devait se tenir dimanche 27 décembre, a été reportée au dimanche 1er janvier au café de Mme veuve Prévoit, 1, rue de Roubaix.

Cette réunion étant importante, tous les adhérents sont invités à y prendre part.

RENOUVELLEMENT DES CARTES AUX ÉTRANGERS

Il est rappelé aux détenteurs de cartes d'identité périmées ou de récépissés délivrés avant le 1er avril 1935, qu'ils doivent en faire le renouvellement entre le 5 janvier et le 31 mars.

A cet effet, ils devront se présenter à la mairie (service des étrangers) dans l'ordre qui sera indiqué dans les journaux locaux, munis des pièces ci-après : carte ou récépissé périmés, quatre photographies récentes, de face, sans coiffure ; livret de famille, passeport, extrait d'immatriculation.

En outre, les travailleurs dont la carte a reçu une validité de deux ans en une seule fois et qui exercent toujours la même profession que celle indiquée sur la carte, présenteront un seul certificat de travail indiquant : Noms, prénoms et adresse du patron ; nom, prénoms, date de naissance, nationalité et adresse de l'ouvrier ; profession exacte et salaire payé (salaire normal de la profession).

Ceux qui ont obtenu une validité de deux ans en plusieurs fois, et ceux qui ont changé de profession, doivent se présenter préalablement à l'Office Public de Placement du lieu de leur travail, munis de deux certificats de travail légalisés par le maire, et mentionnant les indications ci-dessus.

Les étrangers mariés devront présenter la carte d'identité de leur conjoint. Ceux dont la femme est française devront en apporter la preuve.

LES MÉLOMANS ROUBAISIEUX ONT RENOUVÉ LEUR COMMISSION

Au cours de leur réunion générale les « Mélomans Roubaisiens » ont désigné leur commission pour l'année 1937 : président d'honneur, M. Robert Motte ; président actif, M. Deffrennes Fernand ; président honoraire, M. Delgrange Elie ; vice-présidents, MM. Landre Marcel, Lanneau Albert ; trésorier, M. Cugnet Jean ; trésorier adjoint, M. Leclercq Léon ; secrétaire, M. Derogaucourt Emile ; secrétaire adjoint, M. Pirlet Raymond ; commissaires, MM. Vincent Millan, Caulliez Henri, Vandecastelle E., D'Host Hector ; chef, M. Bauwens Georges ; sous-chef, M. Jacob Albert ; porte-drapeau, M. Marceau Lefèvre ; archiviste, M. Delphin Lesag.

ARRÊTATION D'UN EXPULSÉ

À la suite d'une condamnation prononcée à son encontre en 1927, un sujet belge Frédéric Deschryver, 52 ans, manœuvre, domicilié actuellement 88, rue Haute, à Bruxelles, fit l'objet d'un arrêté d'expulsion. Malgré cette interdiction il revint, bien souvent, sur le territoire français, ce qui lui valut d'autres condamnations.

Malgré le dernier avertissement datant du 1934, il voulut revenir à Roubaix ces jours derniers et il signala sa présence dans le secteur de la rue de Tourcoing, en menaçant une de ses anciennes connaissances, repoussant ses avances. Malgré les recherches effectuées dans ce quartier, il demeurait introuvable et on supposait qu'il avait repassé la frontière par un chemin de nuit, samedi à dimanche, il se livra, à nouveau, à diverses extravagances dans la rue de Tourcoing et, devant son attitude agressive, ses victimes éventuelles vinrent immédiatement le poste central de police. Quelques instants plus tard, les agents venaient le calmer.

Il sera déferé au Parquet de Lille aujourd'hui.

UBINES GORDA, rue Ampère. Couvertures, Draps, Linge de table, Mouchoirs, etc. Prix de fabrique. Occas. solide. 3550

VOL DE PIGEONS

Des pigeons, quoique n'étant pas voyageurs, ont quitté leur colombier pour aller à Cléty, certains ont été tués, d'autres dans une cootie... La victime de ce vol, M. Marcel Messiaen, 45 ans, ouvrier teinturier, demeurant rue Raphaël, appartenant à un dépôt de pigeons, plainte contre inconnu et M. Morlet, commissaire de permanence, a ouvert une enquête.

Il a été établi qu'un renard à deux pattes s'est introduit, durant la nuit de samedi à dimanche, dans une volière érigée boulevard de Fourmies et appartenant à M. Messiaen. L'escalier fit un saut et certains pigeons furent tués. Les premiers éléments recueillis permettent de certifier que le coupable, qui avait fracturé le cadenas et la chaîne de fermeture, revêtu d'une combinaison de nuit, se précipita sur les lieux en toute quiétude et en prenant le maximum de précautions puisqu'aucune trace n'a été relevée.

Le commissaire de permanence est chargé de poursuivre les recherches.

UN OUVRIER TOUNROING, rue Charles Van Wynsberger, 52 ans, domicilié 22, rue Beumarchais, s'étant livré à de trop copieuses libations, a été arrêté par la police à 21 h. tandis qu'il commettait quelques extravagances boulevard de Belfort. Des agents le conduisirent au violon municipal. Il en ressortit gratifié d'un procès-verbal.

DEMONSTRATIONS CULINAIRES

Nous sommes heureux de pouvoir confirmer à nos lectrices la date du 5 Janvier pour la reprise des démonstrations de cuisine exécutées sous la direction de la Compagnie continentale du Gaz.

Le nombre des places étant limité, il y a intérêt à s'en procurer à l'avance auprès des magasins de la S.A.G.E. ou sur les lieux des démonstrations.

UN POIVROT RECALCITRANT

Julius Dewaele, 53 ans, ouvrier peigneur, a été renversé par une auto qui, piécement décalé, causait du scandale place de la Liberté, vers 2 h. 30 du matin. La police dut intervenir pour faire cesser ce tapage et les agents furent assez gracieusement reçus. L'ivrogne fut amené au poste de police puis mis au dépôt de sûreté.

Puis furieux encore en se voyant sous les verrous, et ne sachant que s'en prendre, il s'acharna sur le matériel de la cellule qui lui réduisit en morceaux et, ensuite, il déchira sa paillasse. Il se cassa le nez et se blessa à la tête. Les agents intervinrent et le firent changer de dépôt. Il se livra à de nouvelles extravagances et cette attitude nécessita la rédaction d'un procès-verbal qui sera transmis au parquet. L'acte qui se fera même temps que l'indésirable poivrot.

MORT D'UNE RELIGIEUSE DE L'HÔPITAL DE LA FRATERNITÉ

Nous apprenons la mort survenue dimanche à l'hôpital de la Fraternité, de dame Pauline-Marie Lefebvre, religieuse des Filles de l'Évangile sous le nom de sœur Linoë.

Née à Linselles, le 1er octobre 1863, sœur Sainte-Léonce était au service des établissements hospitaliers de Roubaix depuis juillet 1886, soit depuis plus de 50 ans. Elle fut pendant longtemps affectée au service d'observation de l'hôpital de la Fraternité et au service des contagieux et des maladies pulmonaires.

Troublée de la maladie de l'asthme, elle fut transférée au service de médecine publique elle consacra sa vie aux malades tout d'abord à l'ancien hôpital, rue de Blanchemaison et depuis 1907 à l'hôpital de la Fraternité.

Très connue dans notre ville, son souvenir demeurera longtemps vivace chez les Roubaisiens qui l'ont appréciée dans son service.

Ses funérailles auront lieu mercredi

WASQUEHAL AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu une réunion ordinaire à la Mairie mercredi dernier, sous la présidence de M. Henri Deltaille, maire.

Le procès-verbal de la dernière réunion a été adopté, puis l'ordre du jour a été examiné les questions figurant à l'ordre du jour :

Budget communal 1937. — Le budget primitif communal pour 1937 portant en recettes et en dépenses la somme de 3.816.199 fr. 31 est adopté à l'unanimité.

Budget du Bureau de Bienfaisance. — Ce budget pour l'année 1937 se balance en recettes et en dépenses par la somme de 138.133 fr. 50, est également adopté.

REVISION DU CONTRAT DE LAZARUS

Le contrat passé avec la Compagnie Lazarus, de Roubaix, étant au point de vue de son exécution, une période de quarante ans, le Conseil municipal a décidé de reporter sa décision à une date ultérieure et de demander des renseignements complémentaires à la Société concernée.

CONVERSION DES PRETS COMMUNAUX

L'Assemblée a demandé que les emprunts communaux traités à un taux d'intérêt supérieur à 5,35 % soient ramenés à 5 % suivant la convention passée entre l'Etat et le Crédit Foncier.

LOTISSEMENT DE TERRAIN

Le Conseil donne un avis défavorable à la demande de lotissement de terrain situé rue Lamarque, appartenant à Mlle Bonnet, cette dernière ayant négligé de se conformer aux conditions prescrites par la loi du 19 juillet 1924.

MODIFICATION DU TRACÉ DU CANAL DE ROUBAIX

Le Conseil donne son approbation au projet de création d'un nouveau canal en ligne directe entre le canal de la Marne et le canal de la Lys, par le pont de la Lys, sur un tracé de 4 km, 300 en moins par les péniches venant de la Lys.